

**« Le salarié professeur dans une entreprise de l'animation :
formation initiale »**

par Christophe Fontenay

jeudi 4 avril 2019

1 journée de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Académie Musicale du 15^e Mistral, 16 villa Frédéric Mistral, 75015 Paris

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : 01 45 65 02 22

NOTE D'OPPORTUNITÉ	Apprendre l'environnement social, juridique, réseau aux professeurs.
PUBLIC	Professeurs et animateurs-techniciens dans la convention collective de l'animation et administratifs concernés par les professeurs ou animateurs-techniciens.
OBJECTIF GÉNÉRAL	Faciliter l'intégration du salarié professeur dans une entreprise de l'animation.
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	Donner aux participants les outils nécessaires pour appréhender le cadre de leur emploi.
CONTENU	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La loi de 1901 (Statuts, AG, CA, Bureau, Présidence...) ➤ Le paritarisme ➤ La Branche et sa CCNA (convention collective) ➤ Les bases du contrat de travail ➤ IRP (Délégués du Personnel...) ➤ Comprendre son bulletin de salaire, son temps de travail ➤ Formation professionnelle, prévoyance, mutuelle
PRÉ REQUIS	Aucun
MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	Exposé et dialogue
NB DE PARTICIPANTS	14 participants.
DURÉE	7 heures
Validation /évaluation	Attestation de stage
LE FORMATEUR	C. Fontenay est guitariste. Directeur de l'Académie Inter Musical de Paris. Membre de la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation de l'Animation.
LIEUX	AM15 Mistral 16 Villa Frédéric Mistral - 75015 Paris - M° Lourmel
DATES	Jeudi 4 avril 2019
INSCRIPTIONS	Ouvertes : 01 45 65 02 22